



MINISTÈRE DU TRAVAIL

La Ministre

Paris, le 31 octobre 2018

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie pour votre lettre du 11 octobre, dans laquelle vous présentez l'analyse de votre organisation sur l'évolution des missions des Direccte et les moyens de conduire la transformation de cette administration.

Je tiens d'abord à vous indiquer que je partage un grand nombre de points d'analyse que vous exposez. Le plan « pauvreté » doit effectivement être l'occasion de se réinterroger sur l'organisation des services déconcentrés de l'Etat. La piste d'un pôle de compétences unique plaçant la Direccte sur un échelon de coordination entre le contrôle, l'insertion et la formation professionnelle, évoquée dans votre courrier, doit être explorée en lien avec les ministères concernés.

De façon plus générale, il est dans mon intention d'engager une évolution des Direccte et des administrations centrales vers un rôle et des missions plus stratégiques, plus valorisants pour les agents, donnant davantage de sens à leur engagement et leur travail. Cette évolution, que nous pourrons évoquer ensemble lors de notre rencontre le 6 novembre prochain, devra évidemment comporter des mesures d'accompagnement ambitieuses des agents, que vous appelez de vos vœux, à la hauteur des changements organisationnels des services.

Enfin, suite à votre demande, je vous confirme que cette question pourra être inscrite à l'ordre du jour du prochain CTM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Muriel PENICAUD

M. Luc DURAND
Secrétaire général
SYNTEF-CFDT
14, avenue Duquesne
75350 PARIS CEDEX SP